



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE GOLF DES HAUTS-DE-SEINE

CHALLENGE ESPOIR DE GOLF PAR EQUIPES DES 36 COMMUNES DES HAUTS-DE-SEINE 2022

Règlement Officiel

Organisé par le Comité Départemental de Golf du 92,
avec le concours du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux 36 Communes des Hauts de Seine

Epreuve ouverte aux joueurs et joueuses amateurs uniquement, ne participant pas au challenge des 36 communes classique et répondant aux critères suivants :

- Licenciés de la F.F.G. à jour et ayant fait enregistrer leur certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition auprès de la Fédération justifiant de leur résidence dans la commune pour laquelle ils participent.
- Index Compris entre 35.1 et 54.
- **L'index pris en compte sera celui du joueur le Lundi précédent le week-end de compétition.**

2. FORME DE JEU

QUALIFICATION :

La qualification se déroulera le **Samedi 4 Juin 2022 au golf du Haras de Jardy.**

Les quatre premières équipes à l'issue des qualifications participeront à la finale, le **Samedi 2 Juillet 2022** au golf de **Saint Cloud**

Stableford individuel- 9 trous

STABLEFORD SCORE MAXIMUM +3 PAR RAPPORT AU PAR sur chaque trou.

Marques de départ : JAUNE, pour les Messieurs – ROUGE, pour les Dames

Exemple : « Je me trouve sur un Par 3. Si après avoir joué mon 6^{ème} coup, la balle ne rentre pas dans le trou, je dois la ramasser, marquer 6 sur ma carte de score et passer au trou suivant ».

Cette règle doit être appliquée à tous les trous.

Les scores maximums par étant donc : Par 3 = 6 ; Par 4 = 7 et Par 5 = 8

Classement par équipe :

- Le nombre d'équipiers est fixé à 2.
- Le classement sera effectué par l'addition des 2 scores nets.
- Départage : les équipes seront départagées en comparant le meilleur score Net des deux joueurs de l'équipe. Puis les scores nets des trous 3 à 9. Puis les scores nets des trous 6 à 9. Puis le score en net sur le trou n°9.
En cas d'égalité parfaite après ce départage, les capitaines des équipes concernées désigneront un équipier qui partira en play-off « trou par trou », en Brut.
- Les départs auront lieu le matin et les horaires seront publiés sur le site du comité départemental de golf des Hauts-de-Seine (www.cdgolf92.com) 48h00 avant l'épreuve.



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE GOLF DES HAUTS-DE-SEINE

FINALE :

Greensome à deux – Stableford Net- 9 trous

STABLEFORD SCORE MAXIMUM +3 PAR RAPPORT AU PAR sur chaque trou.

Marques de départ : JAUNE, pour les Messieurs – ROUGE, pour les Dames

Exemple : « Je me trouve sur un Par 3. Si après avoir joué mon 6^{ème} coup, la balle ne rentre pas dans le trou, je dois la ramasser, marquer 6 sur ma carte de score et passer au trou suivant ».

Cette règle doit être appliquée à tous les trous.

Les scores maximum par étant donc : Par 3 = 6 ; Par 4 = 7 et Par 5 = 8

- Le nombre d'équipiers est fixé à 2.
- Départage : les équipes seront départagées en comparant le meilleur score Net. Puis les scores nets des trous 3 à 9. Puis les scores nets des trous 6 à 9. Puis le score en net sur le trou n°9.

3. ENGAGEMENTS

L'engagement des équipes représentant la commune, accompagnée d'un droit de jeu de 20 € par équipe, devra être adressé, à l'ordre du Comité Départemental de Golf du 92, à l'adresse suivante :

CDG 92 – Ligue de Golf de Paris
2 avenue du Golf - 78280 - Guyancourt
Tél. : 01 30 43 30 32

La fiche d'engagement est à remettre au plus tard le **17 Avril 2022**.

Le droit d'inscription est à régler au plus tard le **Samedi 7 Mai 2022 minuit délai de rigueur**, le cachet de la poste ou la remise par porteur faisant foi.

Participation de plusieurs équipes

Une municipalité pourra inscrire plusieurs équipes.

A la date de clôture des inscriptions, si le nombre d'inscrits dépasse le nombre de places disponibles, le choix des équipes qui pourront participer à l'épreuve 2022 sera fait suivant les critères suivants :

- 1° : Au moins une équipe par commune inscrite
- 2° : La deuxième équipe des communes dans l'ordre d'arrivée des inscriptions
- 3° : La troisième équipe des communes dans l'ordre d'arrivée des inscriptions, etc....

Si le champ n'est pas complet à la clôture des inscriptions, le comité se réserve le droit de le compléter avec des équipes disponibles.

Une commune ne pourra qualifier que deux équipes pour la finale.

Au cas où une commune aurait qualifié plus de deux équipes, la ou les équipes qualifiées avec le moins grand nombre de point perdront leur qualification au profit de l'équipe suivante dans le classement.

Pour la finale, les équipes seront composées librement par le capitaine.



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE GOLF DES HAUTS-DE-SEINE

INSCRIPTION DE L'ÉQUIPE PARTICIPANTE

La liste complète des équipiers, accompagnée des numéros de licences, devra être fournie au plus tard **7 jours pleins avant le déroulement de l'épreuve de poule**, au secrétariat du CDG92.

Nous rappelons qu'il est du ressort du responsable de vérifier la validité 2022 des licences et des certificats médicaux ainsi que la résidence des joueurs sur la commune. Le non-respect de ces règles entrainera la disqualification de l'équipe.

GREEN FEES

Pour les poules qualificatives, le responsable s'engage à envoyer le règlement des green-fees des équipiers directement auprès du secrétariat du Comité départemental dans la semaine suivant l'épreuve.

Le montant du green-fee pour la poule qualificative est fixé à **25€ par joueur**.

Pour la phase finale, les green-fees seront pris en charge par le Comité d'organisation de l'épreuve.

4. PRIX

Souvenirs offerts par le Conseil Départemental et le Comité Départemental lors de la poule qualificative :
Aux 4 équipes ayant participé à la finale.

Un challenge municipal de golf Espoir sera remis à l'équipe vainqueur de l'épreuve le jour de la finale lors de la cérémonie de remise des prix au cours de laquelle des prix seront remis aux 3 premières équipes. En revanche le challenge qui portera le nom du vainqueur restera dans les locaux de la ligue de Paris durant toute l'année

5. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum :

- 1 représentant du club
- 1 représentant du Comité départemental des Hauts de Seine
- 1 arbitre

Et sera publié au tableau officiel

Temps de jeu

L'ensemble des participants doivent être sensibilisés au temps de jeu et à l'application des règles en vigueur et du Ready Golf

- Je marche plus vite
- A ma balle, je joue
- Je suis la partie de devant sans perdre la distance
- Je place mon sac du bon côté du green
- Lisons en même temps nos lignes de pentes
- Dès que je suis prêt je joue sans mettre en cause la sécurité des autres joueurs

A l'issue de la finale un déjeuner avec remise des prix sera organisé. Seuls les joueurs et joueuses et un accompagnant par ville seront invités. Les autres accompagnants qui souhaitent participer au déjeuner devront payer leur repas auprès du CDG 92.